



---

## CONGRES INTERNATIONAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL

**CO. S. C. S. S. T.**

*du 09 au 11 OCTOBRE 2019, GICAM*

---

**« ENJEUX ET DEFIS DE LA SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL  
DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS EN AFRIQUE »**

### **RAPPORT DE SYNTHESE DES TRAVAUX**

**Rapporteurs :**

- **M. COULIBALY ZIE ABEL, Cadre Technique, IAPRP**
- **Dr JULES OWONA MANGA, Médecin du travail, Cameroun**
- **Dr TOWOUA BERNADETTE, Médecin du travail, Cameroun**
- **Dr MAFUTA Agnès, Médecin du Travail, Cameroun**
- **Dr WACHE TAMO Sophie Diane, Cameroun**
- **Dr MBOUFANG KAMTO Eunice, Médecin du Travail, Cameroun**
- **M. YAO YAO ERIC, Contrôleur Chef, Côte d'Ivoire**
- **M. TOULAKOSSI JEAN HILAIRE, Sous-Directeur de la prévention, Gabon**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur des transports revêt une importance fondamentale pour la viabilité économique des pays. Il joue un rôle clé dans des domaines tels que l'emploi, la consommation de matières premières et de biens manufacturés, les investissements privés ou publics et la création de ressources fiscales.

Selon les statistiques fournies par l'OMS en 2017, le secteur du transport terrestre comptabilise le plus d'accidents graves occasionnant plus de 1,35 million de décès chaque année dans le monde. L'Afrique paie le plus lourd tribut avec 13 % des décès. Au-delà du comportement humain, la qualité des routes et la maintenance des véhicules sont fortement incriminés et posent le problème de la sécurité et de la sûreté de la logistique dans le transport.

Au niveau des transports ferroviaire, aérien et maritime, les accidents sont moins fréquents mais lorsqu'ils surviennent, ils constituent pour la plupart, des catastrophes majeures occasionnant de nombreuses victimes et des dégâts environnementaux.

La responsabilité en matière de sécurité et de santé dans ce secteur relève à la fois des employeurs, des travailleurs, des syndicats et des pouvoirs publics.

Ce 3<sup>ème</sup> congrès dont le thème central est : **« Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail dans le transport en Afrique »** est donc un espace d'échanges professionnels pour aborder les préoccupations relatives à la sécurité et santé dans le secteur du transport.

### 1) Objectif général :

Ce congrès a eu pour objectif général d'interpeller les parties prenantes sur les enjeux de la sécurité et santé au travail en tant qu'outils de promotion et de développement de la culture de prévention dans le secteur du transport pourvoyeur d'accidents du travail et d'accidents publics.

### 2) Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques se traduisent à travers le développement des sous thèmes suivants :

- La Règlementation et le contrôle en matière de transport ;
- La prévention et la gestion des accidents et maladies professionnels dans le secteur des transports ;
- L'aptitude médicale à la conduite ;
- Les impacts socio-économiques et environnementaux des accidents majeurs du secteur des transports ;
- Les problèmes psychosociaux émergents dans le transport ;
- La sécurité et la sûreté de la logistique de transport ;
- L'assurance des personnes en matière de transport.

## II. PARTICIPATION ET ENCADREMENT TECHNIQUE

### 1) Les participants

La 3<sup>ème</sup> Edition du Congrès International sur la Sécurité et la Santé au travail de Douala a enregistré la participation de deux cent cinquante (250) personnes venues de seize (16) pays : la Belgique, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la France, le Gabon, l'Italie, le Mali, la Mauritanie, la République de Guinée, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Durant ces trois (03) jours, des stands ont été tenus par dix (10) organismes : les caisses de sécurité sociale, les cabinets et instituts de formation, les entreprises et les associations de professionnels. Ils ont reçu en effectif cumulé, la visite de 412 congressistes.

## 2) L'encadrement technique

L'encadrement technique a été assuré par un comité scientifique international présidé par le Professeur Benjamin FAYOMI du Benin. Ce comité avait pour mission d'évaluer la qualité technique et scientifique des travaux présentés au cours du Congrès.

### **III. DEROULEMENT DES ACTIVITES**

Cette 3<sup>ème</sup> édition s'est articulée autour des grands axes suivants :

1. La cérémonie officielle d'ouverture ;
2. La présentation des termes de références du congrès
3. La conférence inaugurale ;
4. La présentation des conclusions des travaux des experts de l'OIT sur la sécurité routière ;
5. La contribution des Institutions sur le thème central
6. La contribution des ONSS sur le thème central
7. La concertation IAPRP – OIT avec les représentants des institutions de sécurité sociale ;
8. Les panels sur les sous thèmes ;
9. Les travaux en commission ;
10. Les rencontres en marge ;
11. Le dîner gala ;
12. La cérémonie de clôture.

#### 1) La cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie officielle d'ouverture de la 3<sup>ème</sup> édition du Congrès International s'est déroulée le mercredi 09 octobre 2019 sous le double haut patronage du Ministre du travail et de la sécurité sociale et du Ministre des transports.

Cette cérémonie a enregistré six (06) allocutions :

La première a été prononcée par Docteur Joseph DIEUBOUE, Président de la société camerounaise de sécurité et santé au travail qui a rappelé les acquis du congrès avant d'exposer les enjeux de la présente édition.

La deuxième allocution dite par le Professeur NDJOCK Richard, premier vice-Président de l'Ordre National des Médecins du Cameroun, Représentant Président de l'ordre des médecins du Cameroun, qui a exposé les raisons du soutien constant apporté à ce Congrès qui gagne en maturité.

La troisième fut celle du président du comité scientifique international, Professeur FAYOMI Benjamin qui a justifié le choix des thèmes avant d'exprimer son satisfecit relatif à la mobilisation que suscite ce cadre d'échanges entre les professionnels en sécurité et santé au travail.

Le Directeur Général de la CNPS du Cameroun, M. Alain Noel Olivier MEKULU MVONDO AKAME a quant à lui exhorté les congressistes à étendre leurs réflexions afin de proposer des mesures qui intègrent la sécurité et la santé des populations, la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire.

Le Représentant Résident de l'OIT, Monsieur François MURANGIRA a réitéré le soutien de l'OIT à la Société Camerounaise de la Sécurité et Santé au travail.

Le représentant du Ministre des Transports a dans son allocution réaliser le bilan des actions conduites dans le cadre de la réforme des textes juridiques afin de les adapter au contexte actuel.

Le discours d'ouverture fut prononcé par Monsieur Johny RAZACK, Secrétaire Général au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, Représentant le Ministre du Travail et de la sécurité sociale, qui a précisé que la problématique que soulève le secteur du transport est une préoccupation du Gouvernement. Pour ce faire, les conclusions des travaux devraient fournir des documents pratiques exploitables par les autorités nationales. Pour finir, il a déclaré ouverte la 3<sup>ème</sup> édition du Congrès international de la société camerounaise de sécurité et santé au travail.

La cérémonie d'ouverture s'est achevée par une photo de famille et la visite des stands.

## 2) La présentation des objectifs, résultats attendus et impacts souhaités

Cette présentation a été faite par le Docteur Joseph DIEUBOUE qui a situé le contexte d'organisation du congrès avant de justifier le thème retenu. Les objectifs, les résultats attendus, les impacts souhaités ont ensuite été exposés.

## 3) La conférence inaugurale

La conférence inaugurale animée par Professeur FAYOMI Benjamin a porté sur le thème central : « **Enjeux et défis de la sécurité et santé au travail dans le transport en Afrique** ». Son intervention a mis en évidence les enjeux économiques, sociaux sanitaires, sécuritaires et environnementaux que soulève le secteur du transport. il a terminé en illustrant à travers des images, la gravité des actes de certains conducteurs.

## 4) La présentation des conclusions des travaux des experts de l'OIT sur la sécurité routière

La présentation des conclusions des travaux des experts de l'OIT sur la sécurité routière a été faite par Claude Donald LOISELLE. Il a indiqué que le document final produit par les experts est un projet de Principes directeurs pour la promotion du travail décent et la sécurité routière dans le secteur du transport. A ce titre, il invite tous les congressistes à s'en inspirer pour améliorer le cadre juridique national.

#### 5) La contribution des institutions au thème central

Le panel relatif à la contribution des institutions sur le thème central a été animé par trois (3) intervenants : Dr Bruno EYOUM du Cameroun, Professeur Mouhamadou Habib SY du Sénégal et M. Alphonse AHOUA de l'IAPRP. Ce panel a montré l'importance économique du secteur dans de nombreux pays africains. En plus des emplois, il génère des revenus avoisinant deux tiers des ressources économiques. Toutefois, le secteur du transport routier est particulièrement accidentogène avec une recrudescence des accidents impliquant des engins à deux roues. L'absence de textes en sécurité et santé au travail spécifique au secteur a été relevée.

#### 6) La contribution des organismes nationaux de sécurité sociale sur le thème central

Ce panel a été animé par les organismes nationaux de sécurité sociale du Burkina Faso, du Cameroun et du Gabon. Les intervenants ont montré que le secteur du transport est règlementé, cependant les dispositions relatives à la sécurité et à la santé au travail devraient être renforcées et l'application effective. Si les accidents routiers sont en hausse, une synergie d'action des institutions est indispensable pour la réduction des préjudices et des coûts de réparation.

#### 7) La concertation IAPRP – OIT avec les représentants des institutions de sécurité sociale

La concertation coprésidée par Messieurs AHOUA Nogbou Alphonse, Secrétaire Général de l'IAPRP et Claude LOISELLE, Expert de l'OIT a enregistré la participation des représentants des organismes nationaux de sécurité sociale du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Gabon. Il ressort des échanges que le montage du projet nécessite l'appui de certaines institutions nationales et sous régionales qu'il faudrait mobiliser dans le cadre d'un atelier technique.

#### 8) Les panels sur les sous thèmes

Sept (7) panels cumulant près d'une cinquantaine de conférences et de communications libres ont été animés durant ces trois (03) jours d'échanges.

Le panel sur la « Règlementation et le contrôle en matière de transport » et sur « L'aptitude médicale à la conduite »

Ce panel a enregistré une (01) conférence portant sur « l'Aptitude médicale à la conduite » prononcée par Professeur Barthelemy WOGNIN de la Côte d'Ivoire suivies de treize (13) communications libres.

Cette conférence a montré, à partir des statistiques alarmantes relatives aux accidents de la route, l'intérêt d'assurer une surveillance médicale des conducteurs par rapport aux exigences du métier vu que le facteur humain intervient pour 2/3 dans les accidents. Il a terminé en présentant les pathologies incompatibles avec la fonction de conducteur. Les échanges ont mis en lumière d'une part la diversité d'examens administrables en lien avec les secteurs d'activité des conducteurs et d'autre part le besoin d'instituer et d'harmoniser la délivrance d'un certificat médical d'aptitude à la conduite.

La 1<sup>ère</sup> série des communications libres présentées par les Docteurs Carel NDJOUACHOUA de la Belgique, Menonli ADJOBIMEY du Benin, Bruno TENGANG et Mbangue LOBE du Cameroun a montré que le syndrome d'apnée du sommeil est fréquent chez les conducteurs de véhicules. La charge pondérale, l'obésité, l'âge et le temps de travail sont les principaux facteurs de risques des troubles du sommeil d'où l'intérêt de diagnostiquer les symptômes et apporter les soins afin d'éviter les complications potentiellement graves.

La 2<sup>ème</sup> série des communications libres présentées par les Docteurs Joseph DIEUBOUE, Godefroy KOKI et Pulchérie TSACHOUA du Cameroun a montré que les troubles visuels sont des facteurs importants dans la survenue des accidents de la route. Aussi, les besoins en renforcement de capacités techniques identifiées chez certains médecins dans la délivrance d'aptitude médicale aux conducteurs devraient être comblées. Le contenu officiel de la boîte de premiers secours pour véhicules devrait être révisé afin de garantir en cas d'accident, les premiers secours adaptés.

La 3<sup>ème</sup> série des communications libres présentées par Professeur Antoine V. HINSON du Bénin, Docteurs SANON Sandrine du Burkina Faso, Lamine DIAKITE du Mali, KETCHAHA Tanke Yvan, Eliane TCHEUFFA et DIEUBOUE Joseph du Cameroun a mis en évidence le taux de prévalence des risques psychosociaux dans le milieu professionnel, les facteurs de risques associés et quelques moyens de prévention.

Les échanges ont porté sur la prise en charge du syndrome d'apnée du sommeil, le besoin de légiférer sur les examens à satisfaire pour l'aptitude à la conduite et sur le contenu d'une boîte de premiers secours pour véhicules. Par ailleurs, les bonnes pratiques liées à la prise en charge médicale des risques psychosociaux ont été approfondies.

Le panel sur la « Prévention et la gestion des accidents et maladies professionnels dans le secteur des transports », sur les « Impacts socio-économiques et

environnementaux des accidents majeurs du secteur des transports» et sur « l'Assurance des personnes en matière de transport »

Ce panel a enregistré trois (03) conférences prononcées par les Professeurs Barthélémy WOGNIN et Mathias Kouassi de la Côte d'Ivoire et Zacharie YIGBEDEK du Cameroun suivies de quinze (15) communications libres.

Les conférenciers ont montré que les risques dans ce secteur sont variés et multifformes. La plupart des accidents majeurs qui se produisent au niveau terrestre, maritime, fluvial ou aérien, mettent en cause principalement l'insuffisance d'entretien des engins, la surcharge et les facteurs humains. La couverture assurantielle offerte par les institutions privées ou les caisses de sécurité sociale, concerne tous les sinistres à l'exception des faits intentionnels.

La 1<sup>ère</sup> série des communications libres sur les « Conditions de travail et les lésions professionnelles », animée par les Docteurs Silvère KEVI KOKOU du Togo, Claire FABIN de France, Jules OWONA MANGA, Emilienne TANKENG, Joseph BOUNA et Nadine PODIE KWAM du Cameroun a montré que les jeunes en général, travailleurs ou non, sont les principales victimes des accidents de la route qui leur causent de multiples traumatismes et des amputations post traumatiques. Pour améliorer leurs performances, les services d'urgence en santé publique pourraient recourir à la méthode HEALTHWISE initiée par l'OIT et l'OMS.

Ces communications ont également montré que les conducteurs de véhicules de transport sont exposés du fait de leurs activités, aux troubles musculo squelettiques et au stress. Face à ces risques, tous les intervenants ont recommandé la prévention.

La 2<sup>ème</sup> série des communications libres sur la « sécurité et santé au travail et les motos taxis en Afrique » animée par Professeur François TCHICAYA de la Côte d'Ivoire, les Docteurs SANON Sandrine du Burkina Faso, Rose MIKPONHOUE du Benin, KAPTUE Joseph Silvère, Kaïda DJONWANG, Audrey NOUYA YONDJEU et TCHATCHA David Gaël du Cameroun a mis en évidence les impacts socio-économiques et environnementaux du transport à mototaxi et les minicars en Afrique subsaharienne. Cette activité informelle occupe une forte proportion des jeunes dans de nombreuses capitales africaines. D'où la nécessité d'étendre la couverture sociale à cette franche de la population active.

Les échanges ont porté d'une part sur le temps de pause à accorder aux conducteurs de longues distances et d'autre part, sur les moyens de prévention et les conditions de prise en charge des victimes d'accidents.

Le panel sur la Sécurité et Santé au Travail dans les sous-secteurs des transports

Ce panel a enregistré trois (03) conférences prononcées par les Professeurs Barthelemy WOGNIN de la Côte d'Ivoire et Paul AYELO du Benin et Madame Juliette EYOUM de l'ASECNA du Cameroun. Ces communications ont montré la diversité de risques inhérents aux transports ferroviaire, maritime et aérien avec une

prédominance du risque psychosocial. Aussi, les mesures techniques organisationnelles et humaines et ainsi que le suivi médical, aptitude physique et psychologique, restent les principaux moyens de prévention.

Les échanges ont permis de préciser certains risques et leurs moyens de prévention d'une part et de poser la problématique de la régulation et du contrôle sécurité par des institutions sous régionales d'autre part.

#### Panel sur les « Problèmes psychosociaux émergents dans le transport »

Ce panel a enregistré une (01) conférence prononcée par Professeur Aimé François TCHICAYA et dix (10) communications libres sur les « Pathologie et accidents des sous-secteurs ». Le Professeur a présenté les facteurs psychologiques liés aux contraintes professionnelles et organisationnelles, et que la prévention repose sur la surveillance médicale et psychologique des travailleurs.

Les communications libres sur les « Pathologie et accidents des sous-secteurs » animées par les Professeur Paul AYELO , HINSON Antoine du Benin ; les Docteurs Chimène GUIEGUI et Irel AKA de la Cote d'Ivoire, Claire FABIN de la France, Luc GAVAGE de Belgique, Joseph KAPTUE et TANKENG Claire du Cameroun ont montré que les risques professionnels, notamment le bruit, affecte gravement les travailleurs du secteur du transport et particulièrement ceux de l'aéroportuaire.

Les vibrations, les manutentions manuelles et les risques psychosociaux tels que le stress, le tabac, l'alcoolisme affectent la santé des travailleurs du secteur des transports.

Les échanges ont relevé l'importance du dépistage et du suivi psychologique de ces travailleurs.

#### 9) Les rencontres en marge du Congrès

Deux rencontres en marges ont été initiées. Il s'agit de :

- la « Concertation des sociétés savantes des pays francophones d'Afrique, pour la validation des statuts et règlement intérieur de la PACOH »
- la « Réunion de discussions sur la constitution et la structuration d'un réseau de collaboration à la recherche en SST en Afrique francophone ».

Au terme des concertations, il a été retenu

Les textes de la PACOH seront soumis aux experts pour observations avant la validation en assemblée générale lors d'un congrès en Sécurité et Santé au travail,

Une organisation à trois niveaux a été proposée pour le réseau de collaboration à la recherche en SST en Afrique francophone à savoir un Comité de pilotage, des Points focaux et un mécanisme de collaboration avec les institutions internationales.

#### 10) Les travaux des groupes de réflexion

Trois (3) commissions ont porté leurs réflexions sur :

- la « Révision du contenu de la boîte à pharmacie obligatoire à bord des véhicules »
- la « Stratégie de refonte du système d'organisation des visites médicales pour les permis de conduire au Cameroun »
- le « Contenu du projet d'arrêté conjoint Ministère de la Santé et Ministère des transports sur la liste officielle des pathologies incompatibles avec l'aptitude à la conduite au Cameroun »

Au terme des travaux en commission, il a été retenu ce qui suit :

- ✓ la boîte à pharmacie obligatoire à bord des véhicules contiendra essentiellement du matériel de pansement,
- ✓ Les conducteurs devront être formés à l'utilisation de la boîte à pharmacie,
- ✓ Un dossier médical devra être tenu pour les candidats à l'obtention du permis de conduire,
- ✓ Une liste des pathologies incompatibles avec l'aptitude à la conduite au Cameroun a été proposée et sera soumise à une discussion nationale.

#### 11) Le diner Gala

Au terme de la deuxième journée, un diner gala a été offert aux congressistes. Le restaurant white house BONAPRISO a abrité cette somptueuse cérémonie au cours de laquelle, le Professeur Benjamin FAYOMI a reçu la reconnaissance de la Société camerounaise de SST pour sa contribution à la promotion de la SST et son accompagnement à la mise en place de la société scientifique des médecins du travail au Cameroun.

## 12. Remerciements et Recommandations

Au terme de ces trois (03) jours de travaux, les participants à la 3<sup>ème</sup> édition du congrès international de la société camerounaise de sécurité et santé au travail, tenu du 09 au 11 octobre 2019 à la salle de conférence du Groupement Inter patronal du Cameroun de Douala, sous le thème « **enjeux et défis de la sécurité et santé au travail dans le transport en Afrique** » :

- remercient et félicitent
  - les **conférenciers pour la qualité de leurs interventions,**
  - le **comité scientifique pour l'encadrement studieux de ce congrès**
  - le **comité d'organisation pour sa disponibilité.**
- recommandent :
  - (1) **l'adoption d'une liste décrivant le contenu d'une boîte de secours pour véhicules ;**
  - (2) **l'adoption d'un protocole de surveillance de la santé des conducteurs de véhicules et engins adapté aux secteurs d'activité, assortie d'une liste officielle des pathologies incompatibles avec l'aptitude à la conduite ;**
  - (3) **le développement de la recherche en Sécurité et Santé au Travail dans le secteur du transport afin de disposer des données probantes pour la sensibilisation et la formation ;**
  - (4) **Intégration d'un module sur le sauvetage et le secourisme du travail dans les programmes de formation, initiale et continue, à l'obtention du permis et à la fonction de conducteur en entreprise.**

### 12) La cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est déroulée sous la présidence du Directeur de la Santé et Sécurité au Travail Docteur EYOUM Bruno.

**Fait à Douala, le 11 octobre 2019**

**Les Congressistes**